

ANNEXE II
REGLEMENT D'EXAMEN

LISTE DES DOMAINES

❶ **Domaine professionnel**

❷ **Domaines généraux :**

- Expression française ;
- Mathématiques ;
- Vie sociale et professionnelle ;
- Education physique et sportive.

REGLEMENT D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE Plasturgie					
INTITULE DES EPREUVES	Unités	Coeff	Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance, candidats libres	Durée de l'épreuve ponctuelle
DOMAINE PROFESSIONNEL					
EP1 – Préparation de la fabrication	U 1	10	CCF	ponctuelle pratique	4 H
EP2 – Suivi de fabrication	U 2	6	CCF	ponctuelle pratique	2 H
DOMAINES GENERAUX					
EG 1 - Expression française	U 3	2		ponctuelle écrite	2 H
EG 2 - Mathématiques, Sciences Physiques	U 4	2		ponctuelle écrite	2 H
EG 3 - Vie sociale et professionnelle	U 5	1		ponctuelle écrite	1 H
EG 4 - Education physique et sportive	U 6	1	CCF	ponctuelle	
<i>Epreuve facultative de langue vivante étrangère (*)</i>				<i>ponctuelle orale</i>	<i>20 min</i>

(*) L'épreuve n'est organisée que dans la mesure où il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent.